



TOIT ET JOIE
POSTE HABITAT

138 Septembre/Octobre 2018

trait-d'union

Le magazine des locataires



PREMIÈRE ÉDITION

FESTIVAL AU-DELÀ DES TOITS



P2 ENQUÊTE SLS 2018

P7 REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES :
NOUVELLE ELECTION A VENIR

Sommaire

P.2 / Enquête SLS 2019

P.3 / Toute une résidence mobilisée pour ramasser les déchets !

P.4-5 / Retour sur AU-DELÀ DES TOITS, 1^{er} festival Hlm des arts vivants



P.6 / Recevez un financement pour votre projet

P.7 / Élection de vos nouveaux représentants

P.8 / Le déclin des abeilles

TRAIT-D'UNION
Le magazine des locataires
SA HLM au capital de 9 040 000 €
82, rue Blomet - 75731 Paris Cedex 15
Tél.: 01 40 43 59 00
Fax: 01 40 43 59 96
esh@toitetjoie.com
www.toitetjoie.com

Directeur de la publication :
Michèle Attar
Responsable de rédaction :
Ludovic Paul-Sainte Marie
Rédaction :
Ludovic Paul-Sainte Marie,
Marie-France Lucchini, Claire Bordas
Conception : alchimie médias
Réalisation : LeGrand8
Photos : Toit et Joie, Fotolia
Illustrations : Freepik
Impression : Accenttonic, 14 000 ex.
ISSN : 1967-5909

ENQUÊTE SLS 2019

À partir de fin septembre, les ménages concernés (uniquement) recevront un mail ou un courrier de notre prestataire, la société Imanaging, concernant l'enquête SLS (supplément loyer solidarité) 2019.

IMPORTANT :

Veillez à répondre avec exactitude à cette enquête et à fournir les pièces justificatives demandées. Par ailleurs, veillez à respecter la **date limite** qui sera **clairement indiquée** sur le document (ou dans le mail) que vous recevrez.

C'est très important car les personnes concernées par l'enquête SLS qui répondront en retard, ou de manière incomplète se verront automatiquement appliquer le **SLS mensuel maximum** auquel s'ajoutera, le premier mois, une pénalité de 25€.



Plus rapide et plus écologique, l'enquête en ligne !

- Si nous disposons d'une adresse email pour vous contacter*, vous recevrez un mail provenant de notre prestataire, la société Imanaging, qui vous permettra de répondre à cette enquête en ligne si vous le souhaitez.
- Si nous ne disposons pas d'un email pour vous contacter, ou si vous refusez de répondre en ligne, l'enquête SLS vous sera adressée par courrier en version papier.

*: email communiqué dans le cadre de vos échanges avec votre chargé(e) de clientèle, ou bien email ayant servi à la création de votre compte locataire en ligne (www.mon-compte.toitetjoie.com).

FÊTE DES 50 ANS DE LA RÉSIDENCE HISTORIQUE DE BAGNEUX : ÉPISODE 2

Après l'anniversaire de l'immeuble situé au 4 avenue de Stalingrad à Bagneux, fête en mai 2017, ce sont les immeubles voisins situés allée Anatole France, qui ont fêté leur anniversaire commun le 16 juin dernier.

Une exposition réalisée par les résidents, retraçait l'histoire de ces quatre tours. Les groupes locaux des Joyeux Vignerons et de La cascade ont joué des airs de fanfare et de bal musette, au cours d'un après-midi festif et gourmand.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à faire de cette fête une réussite.



DES MARQUAGES AU SOL ÉPHÉMÈRES POUR COMBATTRE LES INCIVILITÉS

Une initiative innovante a été prise sur plusieurs résidences.

Sur certaines résidences, fortement marquées par les incivilités, Toit et Joie a testé un nouveau mode de communication pour alerter les habitants, en faisant peindre de grands marquages au sol réalisés à l'aide de pochoirs, et accompagnés de slogans.

Pour chaque résidence, un visuel portant sur le problème d'incivilité le plus observé a été choisi et peint au sol :

- jet d'ordures par les fenêtres,
- tri des déchets,
- encombrants.

Particularité, les marquages peints au sol disparaissent au bout de 3 semaines environ. Cela permet de le repeindre pour que le visuel reste visible quelques semaines de plus, si le marquage n'a pas eu l'effet escompté.



TOUTE UNE RÉSIDENCE MOBILISÉE POUR RAMASSER LES DÉCHETS !

Pari réussi pour les habitants de la résidence de Fresnes (94), qui ont entrepris la deuxième session de ramassage de détritus en pied de bâtiment le 20 juin dernier.

Genèse du projet

En septembre 2017, à l'occasion d'une réunion publique, les habitants sonnent l'alarme et décident d'agir pour le bien de leur résidence. Un résident évoque l'idée d'une action de sensibilisation, qui aurait pour objectif de résoudre le problème des détritus jetés par la fenêtre ou le balcon. C'est à ce moment que naît l'idée d'une marche collective pour ramasser les déchets jetés par les fenêtres.

1^{ère} opération le 20 décembre 2017

Petits et grands se sont réunis le jour J, autour de ce projet commun et unificateur. Le personnel de la résidence a encadré cette action et a veillé à la sécurité des participants, en fournissant tout le matériel et les outils nécessaires : gants, sacs poubelle, outils de ramassage...



2^{ème} opération de ramassage, le 20 juin 2018

L'impression laissée suite à la première collecte, à savoir que cela avait su générer du dialogue et une prise de conscience collective, s'est confirmée à l'occasion de cette nouvelle opération. Les participants ont en effet noté une baisse flagrante du volume de détritus collectés entre la première collecte et la deuxième collecte. Cette action de sensibilisation a donc su porter ses fruits, sur le long-terme. En somme, un beau geste pour la planète pour seulement un petit quart d'heure d'investissement !

Les habitants ne s'arrêtent pas sur ce succès et prévoient des sessions à venir et faire de cette action ponctuelle un rendez-vous trimestriel.



➔ UNE INITIATIVE À SALUER ET À RENOUVELER SUR LES RÉSIDENCES TOIT ET JOIE !

RETOUR SUR AU-DELÀ DES TOITS : 1^{er} festival Hlm des arts vivants



FRESNES

SAINT-DENIS

LA CULTURE AU SEIN DU LOGEMENT SOCIAL

Toit et Joie - Poste Habitat a créé il y a un an une mission culture, avec comme objectif de mettre en œuvre des projets fédérateurs qui participent à la cohésion sociale et au bien vivre ensemble, et qui puissent soutenir les collectivités les plus éloignées de l'offre culturelle. Cette mission culture travaille aussi à la création d'habitats spécifiques pour les jeunes artistes. Avec cette nouvelle compétence, Toit et Joie - Poste Habitat qui développait déjà une politique sociale très active, notamment avec la création en 2011 d'un pôle social, a choisi d'aller plus loin et d'affirmer ainsi la position structurante du bailleur social sur les territoires.

Retour sur une semaine festive !

La première édition du festival « Au-delà des toits » a eu lieu du 9 au 13 juillet dans cinq villes de la région Île-de-France : Gonesse, Saint-Denis, Sartrouville, Fresnes et Villeneuve-Saint-Georges.

- La semaine a débuté à **Gonesse**, avec les artistes Nicolas Slawny et Ogréoner qui ont animé la résidence, sur des airs d'opéra, avec un plateau radio en plein air et une séance de street-art sous forme d'abécédaire. Grâce aux ateliers d'écriture organisés durant plusieurs semaines sur le thème des « correspondances », certains mots ont été représentés graphiquement sur les bâtiments.
- À **Saint-Denis**, ce sont les artistes Chaima Ben Haj Ali, Jean-Christophe Barbaud et Benjamin Baclot qui ont donné une représentation théâtrale pour le moins atypique d'une fausse concertation urbaine. Le spectacle associait les représentants de l'étude urbaine lancée depuis 2017 par l'Atelier Rusch et Sempervirens.
- Au sein de la résidence de **Sartrouville**, dans un décor de fête estivale, une restitution publique de correspondances et un atelier de création de street art se sont déroulés avec la metteuse en scène Ninon Brétécher et le plasticien Erdeurien.
- À **Fresnes**, Cyril Lévi-Provençal a installé son « Bar à poèmes ». Les habitants ont pu mettre leurs correspondances en bouteille et prendre un « vers »... de Rimbaud, de Prévert, de Baudelaire et de bien d'autres poètes.
- Enfin, la clôture du festival a eu lieu à **Villeneuve-Saint-Georges** avec les « Yourtes dans ma ville » et le spectacle des enfants du quartier Nord, préparé tout au long de la semaine, suivi de la nouvelle création des Frères Kazamaroff.



GONESSE

SARTROUVILLE

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

À Sartrouville – retours d'expériences

« C'est une chance extraordinaire d'avoir pu rencontrer une telle diversité de personnes. Il y a eu beaucoup de bienveillance tout au long de la réalisation du projet. Le travail autour de la langue, de l'écriture est pourtant difficile et complexe. J'espère que l'année prochaine nous pourrions poursuivre cet essai en allant plus loin et offrir une création. La forme de la résidence Gustave Flaubert (à Sartrouville) est celle d'une agora, elle se prête à plusieurs formes de spectacles. »

Ninon Brétécher,
metteuse en scène

« Ces dernières semaines ont été certes éprouvantes, mais elles m'ont aussi donné beaucoup d'énergie. Je porte un nouveau regard sur ma résidence. Certains habitants souhaitent s'investir dans la vie de la résidence et du quartier. Nous allons commencer par nous retrouver à la bibliothèque et voir comment nous pourrions nous organiser avec les bibliothécaires qui sont déjà très investis auprès des enfants. Les adultes ont aussi besoin d'exister à part entière. »

Sonia Bengherissi,
gardienne superviseur de Sartrouville.

Merci à tous !

La réalisation de ce festival reposait sur la fédération d'acteurs complémentaires, engagés dans une démarche volontaire pour organiser ensemble un événement fort, un moment de rencontre et de fabrication collective, dédié aux habitants.

Un grand merci aux gardiens, qui ont su mobiliser les habitants autour de l'évènement, accueillir les artistes, les guider sur la résidence et dans le quartier, participer aux réunions de coordination avec l'ensemble des partenaires...

Merci aux collectivités et aux acteurs culturels locaux qui se sont investis dans l'évènement en co-animant et/ou en accueillant les artistes pour la réalisation des ateliers.

Merci aux amicales de locataires, qui se sont saisis de l'évènement et ont participé activement à sa mise en œuvre.

Merci à tous nos partenaires (Fondation La Poste, SNERCT Construction, Atlas)

Et bien sûr,
merci à tous ceux parmi vous qui ont participé !



RECEVEZ UN FINANCEMENT POUR VOTRE PROJET !

Un comité de sélection composé de collaborateurs de Toit et Joie et de représentants des locataires, se réunira en novembre, pour étudier les projets présentés pour 2019. Toutes les bonnes idées seront étudiées, alors concertez-vous avec vos voisins et faites-nous vos propositions !

Quel type de projet ?

Pour pouvoir être financé, un projet doit avoir un **impact direct sur la vie de la résidence** ou du quartier, et concerner un nombre significatif d'habitants :

- fêtes de résidences (autres que la fête des voisins),
- activités à destination des jeunes et des enfants,
- actions écologiques,
- jardins ou potagers partagés,
- projets dédiés à la culture ou aux arts vivants, ...

Qui peut proposer un projet ?

Seules les associations (ou amicales) de locataires peuvent en principe soumettre un projet. Alors si vous avez une idée sympathique, c'est le moment d'en parler à votre amicale !

Si vous avez une idée de projet et qu'il n'y a pas d'amicale sur votre résidence, c'est peut-être l'occasion d'en créer une. Mais si vous avez une idée originale et que vous ne souhaitez pas vous constituer en amicale, nous vous encourageons malgré tout à proposer un projet ! Si vous proposez un projet, il est en revanche important que vous respectiez les délais et que vous veniez présenter votre projet devant le comité.

Comment proposer un projet ?

La date limite de dépôt des candidatures est le **15 octobre 2018**. Pour soumettre un projet, il faut remplir le dossier de financement, contenu dans le plan de concertation locative, qui a été **transmis à toutes les amicales** et qui est également disponible sur www.mon-compte.toitetjoie.com (rubrique : Plus d'infos > Toit et Joie et les locataires > Le financement des projets associatifs).

Vous devez ensuite envoyer ce dossier,

✉ **par courrier :**

Toit et Joie
Elise ANDRÉ
Direction du patrimoine et de la politique de la ville
82 rue Blomet, 75731 Paris cedex 15

@ **ou par mail :**

elise.andre@toitetjoie.com

Si vous avez une question, composez le 01 40 52 58 17.

Représentants des locataires : nouvelle élection à venir

Le mandat de vos 3 représentants actuels s'achève cette année. Vous serez donc appelés à élire vos nouveaux représentants le 6 décembre 2018. Vos représentants siégeront au conseil d'administration de Toit et Joie - Poste Habitat pour les 4 prochaines années.



Qui peut se présenter ?

Tous les locataires d'un logement depuis au moins 6 semaines avant l'élection, qui ont plus de 18 ans et qui sont à jour dans le paiement de leur loyer et de leurs charges, peuvent se présenter. Les candidats doivent toutefois être présentés par une association œuvrant dans le domaine du logement. Les listes de candidats comportent chacune six noms. Elles doivent parvenir à la société au plus tard le 23 octobre 2018.

Qui peut voter ?

La règle générale est que pour voter, vous devez être locataire d'un logement Toit et Joie depuis au moins 6 semaines, à la date du scrutin. Nous expliquerons en détail les modalités de vote dans la prochaine édition du Trait d'union.

Besoin de plus d'informations ?

Le protocole d'accord préélectoral relatif à l'organisation de l'élection de vos représentants est accessible sur le site : www.mon-compte.toitetjoie.com (rubrique : Plus d'infos > Toit et Joie et les locataires > Représentants des locataires).

Quel rôle pour vos représentants ?

- ➔ En siégeant au **conseil d'administration** de Toit et Joie, vos représentants possèdent une voix délibérative. A ce titre, ils votent notamment le **budget**, participent au débat et au vote sur les **augmentations de loyer** et décident des opérations de **construction et de réhabilitation**.
- ➔ Ils se mobilisent également sur la **maîtrise des charges** afin de s'assurer du juste niveau de charges et de leur bonne répartition. A l'occasion d'une régularisation, ils peuvent être amenés à demander à ce que leur soient fournis des éléments d'information complémentaires.
- ➔ En participant aux **commissions d'attribution des logements**, vos représentants veillent, au même titre que les autres membres de la commission, à ce que les logements disponibles soient attribués en toute transparence et dans le respect des critères fixés en conseil d'administration. Avec les autres membres de la commission, ils s'assurent aussi de la pertinence de chaque attribution, l'objectif étant que chaque logement attribué réponde parfaitement aux besoins et à la situation du ménage retenu (localisation, typologie, montant du loyer, plafond de ressources...).

LE SAVIEZ-VOUS ?

LE DÉCLIN DES ABEILLES, UN VRAI ENJEU ÉCOLOGIQUE

Tout le monde ne le sait pas mais il y a de moins en moins d'abeilles sur la planète. Particulièrement impactées par le réchauffement climatique, la baisse de la biodiversité, ou encore l'utilisation croissante de pesticides, les abeilles sont pourtant des acteurs clés dans notre écosystème.



LE RÔLE DE L'ABEILLE DANS L'ENVIRONNEMENT

Les abeilles sont des insectes pollinisateurs : elles participent au transport de pollen permettant la fécondation de plantes, de nombreuses cultures et d'arbres fruitiers.

80% des cultures dans le monde sont ainsi dépendantes de l'activité des abeilles.

Ces abeilles butineuses apportent donc, en plus du miel, une grande variété dans nos assiettes ! C'est pourquoi leur disparition serait catastrophique.

Toit et Joie s'engage pour la protection de la biodiversité !

Prochainement, Toit et Joie - Poste Habitat organisera sur une de ses résidences une série d'ateliers pédagogiques dédiés aux abeilles et à leur survie. Une dégustation de miel est bien sûr prévue !

Si vous souhaiteriez qu'un atelier de ce type soit organisé chez vous, discutez-en avec votre gardien(ne).

LA VILLE, L'AMIE DES ABEILLES

Étonnamment, les abeilles ont un taux de survie largement supérieur en ville, car elles sont moins attaquées par les pesticides et car on trouve une grande variété de fleurs et de plantes sur des espaces restreints.

La ville est donc un terrain propice pour entreprendre des initiatives concrètes en faveur des abeilles :

- le taux de mortalité des abeilles est passé de 5 % à 30 % entre 1995 et 2015,
- en milieu urbain, il est seulement de 5 %.

3 GESTES POUR SAUVER LES ABEILLES



1
Acheter des aliments biologiques



3
Décorez votre balcon de plantes où les abeilles pourront prendre une pause sucrée !



2
Consommer du miel local et biologique